



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

FCTVA

Question écrite n° 54178

Texte de la question

M. Jean-François Chossy appelle l'attention de M. le ministre auprès du Premier ministre, chargé de la mise en oeuvre du plan de relance, sur le fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA). Il souhaiterait savoir ce qu'il est advenu de l'avance du FCTVA de 2,5 milliards d'euros à destination des collectivités locales pour le financement d'opérations spécifiques et de travaux en faveur de l'accessibilité. Il le remercie de sa réponse.

Texte de la réponse

La mesure de paiement anticipé du FCTVA du plan de relance a connu un très grand succès. 19 540 conventions ont été signées en 2009, dont 17 183 communes, 90 départements, 23 régions. Les collectivités se sont engagées à réaliser 54,518 milliards d'euros d'investissements, à comparer à une moyenne de référence de 35,342 milliards d'euros. En conséquence, l'État a versé 3,8 milliards d'euros à ces collectivités au lieu des 2,5 milliards d'euros initialement budgétés. Elles ont pu l'utiliser pour les dépenses de leur choix, notamment en matière d'accessibilité.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Chossy](#)

Circonscription : Loire (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54178

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : Plan de relance

Ministère attributaire : Plan de relance

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 juillet 2009, page 6877

Réponse publiée le : 13 juillet 2010, page 7924